

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du vendredi 11 juin 2021

J'adhère au SNUipp-FSU pour 2021-2022 [ICI](#)



La blague de Jean-Michel Blanquer : « On est le gouvernement qui depuis toujours a fait la plus forte augmentation budgétaire », commission des finances de l'Assemblée, le 3 juin 2021

Rappel N°1 : 70% des professeur.es des écoles et 100% des AESH ont une augmentation de ... 0 euros !

Rappel N°2 : dans le même temps, en 2020, tous les « cadres du ministère » ont été augmenté.es par décret du ministre. Deux exemples ? Les DASEN de 3912 à 6148 euros par an, les recteurs et rectrices de 7825 à 10 061 euros par an !!!

Nous savons à présent de quoi parle Blanquer au sujet de la fameuse « revalorisation historique » !

Sommaire :

- **Mouvement 2021 : les résultats...et maintenant ? Infos, erreurs, recours, TRS, 2ème phase**
- **Temps partiel, mise en disponibilité : des refus en cascade, faites-vous entendre !**
- **Fichage des personnels ? Le SNUipp-FSU 66 interpelle le préfet des P.O. !**
- **Pétition intersyndicale pour le poste maîtresse G secteur Jean Moulin**
- **Action sociale, SRIAS...**
- **Infos administratives : stages MIN, appels à candidatures...**

MOUVEMENT 2021 : les résultats sont parus, et maintenant ? Transmission des infos au SNUipp-FSU 66, erreurs, recours, mouvement des TRS, seconde phase, ...

Les résultats individuels du mouvement 2021 sont disponibles dans I-prof.

Nous te remercions de nous communiquer ton résultat en quelques clics [ICI](#) car la CAPD Mouvement a été supprimée par la loi de Transformation de la Fonction Publique ! L'administration décide seule, sans notre double contrôle qui garantissait non seulement la transparence et l'équité des opérations, mais qui permettait également de faire corriger de nombreuses erreurs ! Une belle leçon de démocratie...

Si vous connaissez d'autres résultats du mouvement, n'hésitez pas à nous les communiquer aussi [en utilisant notre formulaire](#) !

Tu as identifié une erreur ou tu souhaites des explications, contacte l'administration à cette adresse : mouvement2021dsden66@ac-montpellier.fr (en nous mettant en copie snu66@snuipp.fr et en nous transférant la réponse)

Tu n'as rien obtenu, tu es affecté.e via un vœu large sur les MUG ou tu es affecté.e d'office par la « balayette de l'algorithme », nous te conseillons de formuler un recours accompagné d'un délégué du personnel du SNUipp-FSU : **par simple mail, demande nous le modèle de lettre** à compléter et à envoyer à mouvement2021dsden66@ac-montpellier.fr et à cab.dasen66@ac-montpellier.fr avec copie à snu66@snuipp.fr

Alors que le ministère nous a expliqué que le fonctionnement antérieur était ringard et qu'il fallait moderniser tout cela, c'est-à-dire en écartant les organisations syndicales et décider seul, les conséquences de la loi de Transformation de la Fonction Publique sont là : aucune transparence dans les mutations, multiplication des postes à profil et des postes à exigence particulière, erreurs de barème, affectation sur des postes non demandés y compris en dehors de la zone infra et de son MUG obligatoires, erreurs d'affectations, etc...

Cette modernité version Blanquer, le SNUipp-FSU 66 n'en veut pas car elle est la négation de la transparence et de l'équité qui sont nos valeurs fondatrices. C'est, là encore, l'autoritarisme de notre ministre qui fait des ravages.

De nombreux collègues nous contactent à ce sujet. N'hésitez pas, nous vous accompagnerons dans vos démarches de recours car elles existent !

Mouvement des TRS : les collègues TRS vont être contacté.es en fin de semaine prochaine (aux alentours du jeudi 17 juin) selon la démarche habituelle avec formulation des vœux.

Deuxième phase du Mouvement 2021 : pas encore de date officielle. Les collègues resté.es sans poste participeront à « la Foire aux postes » fin juin / début juillet.

Refus de temps partiel, refus de mise en disponibilité : recours et saisine de la CAPD pour faire respecter mes droits et mes choix !

Il y a les slogans de façade et la réalité. Le slogan est donc « Pour une Ecole de la confiance ». La réalité est toute autre :

- Je veux travailler à temps partiel ? **C'est non pour l'administration !**
- Je veux être en disponibilité ? **C'est non pour l'administration !**
- Je veux participer à un stage de formation syndicale du SNUipp-FSU ? **C'est non, puis oui peut-être, puis je dois saisir à nouveau ma demande !** Les collègues qui ont fait un recours gracieux au DASEN n'ont pas encore de réponse ! Voici donc l'illustration de la confiance chère au ministre !

Se battre collectivement pour les droits de chacun.e est plus que jamais d'actualité sous le ministère Blanquer ! Le SNUipp-FSU 66 est à vos côtés !

Refus de temps partiels

Pour la première fois dans notre département, **les premières demandes de temps partiel sur autorisation sont refusées. Ces refus ont été notifiés aux collègues concerné.es après entretien avec leur IEN.**

Nous vous proposons de formuler un recours ET de saisir la CAPD afin de montrer votre mécontentement et de faire changer cette décision !

Travailler à temps partiel doit rester un choix des personnels !

Je demande un modèle de lettre de recours et de saisine de la CAPD en envoyant un mail à snu66@snuipp.fr

Refus de disponibilités pour convenances personnelles

Pour ces refus aussi, vous pouvez effectuer un recours (avant le 15 juin) comme de nombreux collègues !

Je demande un modèle de lettre de recours en envoyant un mail à snu66@snuipp.fr

Existe-t-il un fichage des personnels à la DSDEN 66 ? Le SNUipp-FSU 66 s'adresse au préfet !

Le SNUipp-FSU 66 réagit aux propos d'un IEN de circonscription qui évoque des photos des personnels qui circulent dans les bureaux de la DSDEN 66, photos prises lors de rassemblements. Après avoir rencontré le DASEN qui affirme que de telles « méthodes » n'existeraient pas, sans aucun démenti ni excuse à la profession et aux personnels concerné.es, nous nous adressons au préfet des Pyrénées-Orientales ainsi qu'à la rectrice afin qu'une enquête interne soit ouverte.

Réponse du Préfet des P.O : « *Interrogé à ce sujet, le directeur académique des services de l'éducation nationale m'a fait savoir qu'aucun dispositif de fichage des personnels n'est mis en œuvre au sein de ses services* ».

Notre commentaire : Ah bon ? Et vous pensez que l'on va s'arrêter là ? Si cette affirmation était vraie, ce qui reste à prouver, le minimum serait donc un démenti officiel de l'IEN concerné !

Et encore une belle illustration de l'état du dialogue social dans notre administration !

De quoi s'agit-il exactement ?

Le communiqué de presse du SNUipp-FSU 66 [ICI](#)

L'article du Café Pédagogique [ICI](#)

Pétition inter-syndicale contre la suppression d'un poste G

Les collègues du RASED secteur Jean-Moulin se sont mobilisés et ont contacté les syndicats pour protester contre la fermeture du poste de maître G, actée lors de la dernière carte scolaire.

Une pétition inter-syndicale a donc été écrite et des actions décidées.

Vous trouverez la pétition et toutes les infos sur notre site Internet [en cliquant ici](#).

N'hésitez pas à la signer et la faire signer !

Action sociale

Places en crèches sur Perpignan réservées pour les enfants des fonctionnaires et contractuels de droit public

Suite à la commission d'attribution de places en crèches du 4 juin 2021, il apparaît qu'il reste plusieurs places en crèches disponibles à Perpignan.

La prochaine commission d'attribution aura lieu en novembre, mais dans ce cas-là les places peuvent être attribuées sans attendre au besoin.

[Toutes les infos en cliquant ici](#)

Guide FSU de l'action sociale 2021

La FSU met à disposition ce vade-mecum complet de l'action sociale interministérielle réalisé et mis à jour par le groupe fédéral action sociale et ses président.es de SRIAS. Il présente et détaille toutes les prestations d'action sociale interministérielles dans la Fonction Publique d'État avec les derniers taux actualisés.

[Toutes les infos et le guide à consulter en cliquant ici](#)

SRIAS Occitanie : plaquette séniors en vacances

La SRIAS Occitanie propose deux **séjours de vacances aux retraités âgés de 60 ans et plus et aux actifs de 55 ans et plus, présentant une situation de handicap.**

[Toutes les infos en cliquant ici](#)

Infos administratives

Stages MIN

Appels à candidatures autres : direction V. Duruy, CASNAV, UPE2A 1^{er} degré

Avancement à la Hors Classe 2021

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 7 militants, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, informer, renseigner, siéger dans les différentes instances, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militants mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique [ICI](#)

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : [@snuipp66](#) Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD